INFO-VERDUN

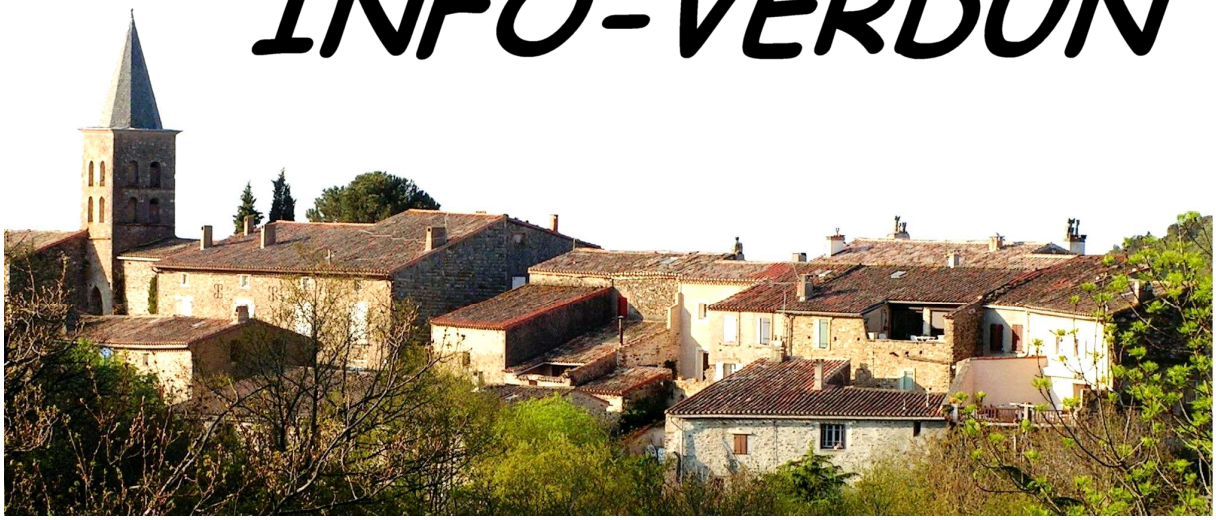

Comité de rédaction
Lydia GOTTI, Gérard GUIRAUD, Laurent MONSERAT, Cristel PEIX, Christian PELISSIER, Florent VIALADE.

www.mairieverdunenlauragais.com

Mairie de Verdun-en-Lauragais

tél. : 04 68 94 21 72
fax : 04 68 94 32 14
mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

Secrétariat – ouverture
lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 10h à 12h

Salle polyvalente, bibliothèque
04 68 94 32 44
CIAS
04 68 94 58 08
Ecole, cantine
04 68 94 30 10
SLA
04 68 60 66 43

SAMU : 15
Pompier : 18
Gendarmerie : 17
Secours : 112

Lyonnaise des eaux
0810 865 865
Ordures Ménagères
04 68 94 18 63

N° 71 - octobre 2013

Le mandat d'élu municipal est certainement l'un des plus gratifiants. En effet les conseillers municipaux représentent des administrés qu'ils côtoient tous les jours et qui leur ont témoigné leur confiance lors de l'élection.

L'élu doit donc mériter cette confiance pendant les 6 ans en administrant et représentant sa commune. Il s'agit d'un engagement fort pour une durée relativement longue. « On n'est pas élu le temps d'une élection, mais on l'est au quotidien pendant la durée du mandat ».

La mission confiée est intéressante, prenante, voire passionnante, de par la diversité des tâches, de par les relations qui se créent au sein de la commune ou à l'extérieur, de par l'apprentissage de nouvelles fonctions,…etc.

L'élu municipal a la satisfaction de participer à l'organisation de la vie publique de ses concitoyens, à la création d'équipements publics. Chacun agit selon sa personnalité, selon sa façon d'être et de penser et oriente la commune dans une certaine direction.

Mais la commune n'appartient à personne, et Verdun en Lauragais doit vivre régulièrement de nouvelles expériences afin de se régénérer et dessiner de nouvelles perspectives.

En mars 2014, les Verdunois devront élire des conseillers municipaux. Une dynamique se créera autour de la future et nouvelle municipalité. De nouveaux projets se réaliseront et notre commune continuera à être unique. C'est pour cela, notamment que nous l'apprécions.

Principales décisions du Conseil Municipal : (juillet à septembre 2013)

- Le PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics a été validé par le conseil municipal

Ce document définit des voies à aménager pour que chacun puisse accéder aux espaces publics. Le point de départ retenu est le carrefour de la mairie à destination :

- De l'église et de la salle des fêtes,
- De la bibliothèque,
- De l'école et des infrastructures sportives en passant par l'aire de jeux destinée aux enfants et le terrain de boule.

Un état des lieux a été effectué avec un inventaire des travaux à effectuer pour la mise aux normes de ces cheminements. Une estimation du coût des travaux a été réalisée ainsi qu'un calendrier d'exécution sur plusieurs années.

Ce document a été réalisé avec l'aide de la DDTM et la participation constructive des associations des Personnes à Mobilité Réduite.

- Boucle de randonnée

Le conseil municipal avait demandé au Conseil général d'inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) une boucle proche du village. Cette demande a reçu un avis favorable courant août et une subvention de 60% a été attribuée pour la réalisation de panneaux indicatifs. Il convient de finaliser l'implantation des divers panneaux. Nous remercions Hubert Combes pour son précieux concours dans ce dossier.

- Voirie : traversée du village

Le Conseil Municipal autorise le maire à lancer la procédure d'appel d'offres et à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.
Nous vous rappelons qu'il s'agit d'aménager la route départementale et ses abords de l'entrée du village (pont de la Goutine), jusqu'à l'atelier communal. Ces travaux sur la route départementale sont effectués en partenariat avec le Conseil général. Le département doit refaire la bande de roulement en enrobé, la commune aménagera les abords. Nous profiterons de ces travaux pour mettre aux normes les accès aux espaces recevant du public : Mairie, Commerce. De même, sera créé un emplacement pour le bus du transport scolaire et sera matérialisé une place de parking pour les handicapés.
La mise en œuvre de l'enrobé ne peut s'effectuer qu'avec des températures correctes donc pas avant le mois de mai. La commune commencera donc courant mars la partie qui la concerne.

Pour financer ces travaux, la commune a obtenu une subvention de 30% du Département en 2012 et de 20% de l'Etat en 2013. Ce projet est estimé dans sa première tranche à 123 000 € HT pour la partie à la charge de la commune.

- Protocole d'accord entre les communes de l'ancienne Communauté de Communes Lauragais Montagne Noire (CCLMN)

Depuis le 31 décembre 2012, la CCLMN n'existe plus. Cette communauté a fusionné avec trois autres pour former la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA). Trois communes de la CCLMN ont adhérée à la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère (CCPLM).Lorsqu'il y a séparation il faut partager le patrimoine. Fin 2012 aucun accord n'avait été trouvé entre les 8 communes.

Après plusieurs mois de réflexion, sous le patronage de la préfecture un texte a répondu aux attentes des 8 communes. Sur le principe, la trésorerie et les subventions à venir d'une part, les factures restant à payer d'autre part sont réparties proportionnellement à la population DGF.
La crèche basée à Saint-Papoul est mise à disposition du Syndicat Lauragais Audois (SLA) et le terrain de Manivel, lieu d'une future zone d'activité est affecté à la CCCLA.

Sur l'aspect purement matériel, cet accord est très proche des discussions non abouties du mois de décembre.

Informations diverses

- Piscine municipale

La saison estivale s'est magnifiquement déroulée. Les cinq employés communaux (trois maitre nageurs sauveteurs et deux agents d'entretien qui effectuent également la billetterie) ont parfaitement joué leur rôle.
Grâce à eux et certainement au soleil nous pouvons estimer le nombre d'entrée à environ 4 000 sur les deux mois. S'il y a une forte fréquentation des vacanciers du village de vacances (60%), l'année 2013 a vu un très grand nombre de baigneurs locaux (40%), issus soit de la commune, soit des villes et villages environnant.
Nous remercions toutes les personnes (élus, employés) qui interviennent durant l'été pour que ce service public, rare en milieu rural, fonctionne et soit toujours aussi attractif.

- Elections municipales :

La loi du 17 mai 2013 apporte quelques modifications au scrutin municipal. Verdun est concerné par la règlementation des communes de moins de 1000 habitants. Voici les principaux changements :

- Les candidatures doivent être déposées en préfecture environ 3 semaines avant le premier tour.
- Pour se présenter au second tour il faut être candidat au premier sauf dans le cas où le nombre de candidats au premier tour est insuffisant.
- Le délégué à la communauté de communes sera le maire et le premier adjoint sera le suppléant.

Attention : L'inscription sur les listes électorales doit s'effectuer en mairie avant **le 31 décembre.**

- Travaux : Effacement des réseaux

Les travaux en cours, chemin d'Arcis, le long du village de vacances, consistent à supprimer les poteaux téléphoniques et EDF. Il s'agit de la dernière tranche d'effacement dans les deux « agglomérations » de la commune : le village et Jean-Raymond.

L'effacement du réseau électrique est à la charge du SYADEN (Syndicat Audois de Distribution de l'Energie), la partie télécommunication et la mise en place de candélabres pour l'éclairage public sont financés par la commune.

- Commémoration de l'armistice de 1918 :

Un dépôt de gerbe au monument aux morts sera effectué par les élus municipaux :

lundi 11 novembre à 11 heures.

Nous vous donnons rendez-vous devant la mairie. Un vin d'honneur sera ensuite proposé à la salle des fêtes du village.

- La bibliothèque réouvre ses portes avec la rentrée littéraire

Depuis le vendredi 6 septembre 2013 la bibliothèque ouvre à nouveau ses portes après l'interruption estivale traditionnelle.
Si à l'automne la nature nous offre un dernier spectacle polychrome avant de s'endormir doucement la « planète livres » entre, quant à elle en ébullition avec la sélection et l'attribution des prix littéraires. C'est dans cette effervescence culturelle que s'inscrit notre bibliothèque en vous offrant expositions et sélections d'ouvrages. La littérature japonaise fut ainsi mise à l'honneur en septembre à travers l'exposition « Mangas », consacrée à l'art de la bande dessinée avant de laisser place en ce mi-octobre à l'expo photographique « Entre Aude et Garonne. Un pays de cocagne pour la nature » de D. Richin et B. Roux ; une nouvelle sélection d'ouvrages jeunesse, de 4 à 12 ans, offre un bel aperçu de la rentrée littéraire dans cette catégorie et dès le mois de novembre une sélection de romans adultes, choisis parmi les centaines d'ouvrages en lice, vous proposera le meilleur du millésime 2013.

En ce qui concerne l'ouverture de la bibliothèque ce dernier trimestre, si les horaires ne varient pas - 17h30 à 19h30 - quelques changements sont à noter :

- Octobre : ouverture les vendredis 4 et 25 octobre.
- Novembre : ouverture les vendredis 8 et 22 novembre.
- Décembre : ouverture les vendredis 6 et 13 décembre.

Un grand MERCI à celles et ceux qui se sont proposés d'assurer l'ouverture du site en cette fin d'année afin que chaque verdunois puisse continuer de fréquenter les rayonnages de plus en plus étoffés de la bibliothèque.

- Bibliothèque - Atelier Découverte du Réel

Pour clore l'année et la fin de l'atelier (mis en sommeil cette saison- le mercredi après-midi des plus jeunes étant dévolu aux activités extra-scolaires, suite au changement induits par la nouvelle réforme scolaire), le spectacle proposé par Jean Yves PAGES, conteur, a réuni une assemblée de jeunes auditeurs. Avec une aisance d'artiste de théâtre de rue, il a capté les songes, les mythes et les histoires qui nous ont fait rêver, nous en livrant sa propre lecture. Pendant une heure, les enfants ont été mis à contribution et se sont prêtés, avec joie, au jeu de rôle pour incarner leur personnage. A l'issue du spectacle, un goûter leur était offert.

- Nouveaux Verdunois

Nous souhaitons la bienvenue à :
Monsieur et Madame Vidal-Garelli, et à la famille Gahetau. Les deux familles sont domiciliées chemin d'Arcis.
Bienvenue également à Magali Guiraud qui est de retour au cœur du village après quelques années passées dans l'est de la France.

Etat Civil :
Naissance : Tous nos vœux de bonheur à Amans Vialade qui fait la joie de ses deux grandes sœurs. Félicitations à Sophie et Florent.
Mariage :
Marie-Hélène Garelli et Joseph Vidal se sont mariés à la mairie de Verdun en Lauragais le 28 septembre 2013. Nous leur adressons nos sincères félicitations.

Le mot des associations

ASSEMBLEE GENERALE : Comité des fêtes de Verdun

Venez débattre des projets,
Amener vos idées,
Rejoindre les membres…

C'est grâce à tous que la fête est belle !!!.

Dimanche 13 octobre à 11h30
à la salle des fêtes

Nous mangerons ensemble après la réunion.
Pensez à amener vos couverts

Le bureau

L'Association Sportive Verdunoise

Tennis de Table
L'AS Verdun propose cette année l'activité tennis de table sous la forme d'un petit championnat une fois par mois.
Les séances sont ouvertes à tous et pour tous les niveaux. Les raquettes et les balles sont fournies.
Pour les jeunes, nous consacrerons 1h de 20h à 21h avec entrainement et petits matchs. Pour les adultes, les entrainements commenceront à 20h et le championnat vers 20h30.

Dates proposées sont :

- vendredi 27 septembre 2013
- vendredi 1er novembre 2013
- vendredi 13 décembre 2013
- vendredi 3 janvier 2014

Les dates de 2014 seront déterminées en janvier.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Frédéric Andraud au 06.71.57.09.15

Gymnastique

L'année de reprise de la gym, animée par Laurence COMBES, s'est achevée en hauteur, sur les bancs du restaurant de la Cave à Vins, Domaine de Rhodes.
L'unique représentant de la gente masculine, Francis, nous a plongé, avec délice, dans son univers musical et fait profiter des harmonieuses mélodies portées par son orgue de barbarie. Encore un grand merci à lui et sa complice Françoise.

La nouvelle saison vient de débuter, le rendez-vous étant fixé dorénavant le jeudi à 18h30, suite aux délibérations de l'assemblée générale de l'association sportive verdunoise, au cours de laquelle une nouvelle secrétaire était désignée, en la personne de Stéphanie ROUSSELLE
Quelques inscriptions sont encore possible. La cotisation annuelle variable est fixée à 85 € pour 1h ou 110 € pour 1h30.

Les Chanteurs de la Montagne Noire

Envie de nous rejoindre comme simple adhérent de l'association ou comme choriste ?
Envie d'inscrire votre enfant à l'atelier d'éveil musical ?

Rendez-vous pour l'**assemblée générale,**
samedi 5 octobre,
à 18h
à la salle des fêtes de Verdun en Lauragais !

Club des Aînés Verdunois

Inter villages, petit lot, soirée cabaret et repas au programme de fin d'année !!!

Le repas de juin clôturant les activités du 1er semestre 2013

Le deuxième semestre apporte à nos adhérents ses activités régulières et divertissantes. Le repas inter villages, où nous n'étions que 8, fut la première retrouvaille de ce 2e semestre. Dommage pour le petit nombre, car ce fut une journée très réussie où la bonne humeur et l'ambiance étaient au rendez-vous.

Les prochaines sorties vont également nous régaler. Le 10 novembre petit loto et goûter à la salle des fêtes à 14h30. Vous y êtes attendus nombreux. Suivront la sortie au cabaret « aux folies berchères » à Montredon des Corbières, jeudi 21 novembre, (départ en bus des Cammazes à 9h), et enfin le repas de fin d'année, jeudi 12 décembre. Vous êtes attendus également à diverses manifestations organisées à Verdun ou dans des villages proches, notamment pour le téléthon : un grand loto à Saint Papoul, dimanche 27 octobre à 15h, un concours de belote à Verdun, vendredi 22 novembre à 20h30, une soirée chorales avec la participation des Chanteurs de la Montagne Noire à ISSEL, samedi 30 novembre à 20h30. Enfin le 11 novembre poule au pot aux Cammazes pour ceux qui le souhaitent. Pour terminer, la belote Verdunoise avec le programme de la saison 2013/2014 :

BELOTE VERDUN (vendredi 21 h.) Salle des fêtes
2013 : vendredi 11 et 25 octobre, vendredi 8 novembre, vendredi 22 novembre (téléthon avec grillade), vendredi 6 et 20 décembre.
2014 : 10 et 24 janvier, 7 et 21 février, 7 et 21 mars, 4 avril et 18 avril, finale et repas.

Le Président Gérard GUIRAUD

TELETHON 2013

Vous trouverez ci-dessous toutes les activités organisées pour le téléthon 2013 par les villages du Lauragais et notamment Verdun. Je compte sur vous, pour notamment 3 activités qui me tiennent particulièrement à cœur : le grand loto organisé à Saint Papoul dimanche 27 octobre à 15h, le concours de belote vendredi 22 novembre à 20h30 à Verdun et enfin la marche nocturne inter villages qui partira de Villemagne à 17h via Verdun et Villespy. Des productions médiévales seront proposées à Jean Raymond et à l'arrivée à Labécède le lendemain vers midi. N'hésitez pas à me joindre pour avoir des détails complémentaires sur ces sujets.

2013

Avec les villages de :

ISSEL, LABECEDE, LACASSAIGNE, LASBORDES, SAINT PAPOUL, VERDUN EN LAURAGAIS, VILLEMAGNE, VILLEPINTE, VILLESPY
et L'ASSOCIATION « Les Amis Des Moulins ».

- **Samedi 12 Octobre**

- Concours de pétanque « à la mêlée » (2 €) à LASBORDES à 14h, *suivi d'un repas dansant (12 €). Inscriptions avant 05/10/2013 à un correspondant téléthon du village.*

- **Dimanche 27 Octobre**

- LOTO salle des fêtes de SAINT PAPOUL à 15h

16 quines, 4 cartons pleins d'une valeur chacun de 100 €, 2 consolantes.
Après chaque quine, tirage au sort d'un lot consolation, (15 € les 10 cartons, 8 € les 4).

- **Vendredi 22 Novembre**

- Concours de belote à VERDUN EN LAURAGAIS à 20h30

Un lot à chaque participant, *(5 €). Grillade après le concours (2 €).*

- **Vendredi 29 Novembre**

- Marche Inter villages non-stop du vendredi 29 (19h.) au samedi 30 (12h), « chacun choisi son ou ses parcours et gère son retour »

Départ de Villemagne à 19h, avec soupe à l'oignon et animation médiévale, destination Verdun, (départ de Verdun vers 22h) destination Villespy, (départ de Villespy vers minuit) destination Villepinte (départ de Villepinte vers 2h30) destination Lasbordes, (départ de Lasbordes vers 5h), destination Saint Martin, (départ de Saint Martin vers 6h30) destination Saint Papoul, (départ de Saint Papoul vers 8h) destination Issel (départ d'Issel vers 10h30) et arrivée à Labécède le 30 novembre vers midi (animation médiévale), *2 €.*

- **Samedi 30 novembre**

- Soirée Chorales à Issel 20h30

Animation de chorales (les Chanteurs de la Montagne Noire de Verdun, chorales de Saint Papoul et d'Issel), et une démonstration de danse salon. *(3 €).*

- **Vendredi 6 Décembre**

- Soirée cartes et jeux de société à LASBORDES à 20h30

Organisée par la pétanque club, à la salle des fêtes, soirée cartes et jeux de société (2 €), *vente de gâteaux, crêpes….*

- **Samedi 7 Décembre**

- Bric à Brac, Milla, Produits du terroir de 14h à 18h à LABECEDE.

- Repas de clôture à 20h à VILLEPINTE (15 €)

Repas spectacle avec les amis de Vincent. Au menu du repas: « Apéritif (offert par la mairie), buffet froid : charcuteries, viande, fromages, dessert… vin rouge, café » *(apportez vos couverts).* **Inscriptions** avant le 1er décembre.

Le correspondant local Gérard GUIRAUD